

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_085

**GESTION DU PARC DE CONTENEURS METALLIQUES DE LA CIREST - RETRAIT DE L'ACTIF ET
MISE EN REFORME**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
40	6	2	46

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_085

GESTION DU PARC DE CONTENEURS METALLIQUES DE LA CIREST - RETRAIT DE L'ACTIF ET MISE EN REFORME

Bennes métalliques de grande capacité des déchèteries

La CIREST dispose d'un parc de conteneurs métalliques de grande capacité pour la gestion des déchets en déchèteries. Du fait des coûts d'entretien devenus trop élevés, de réparations de plus en plus fréquentes sur les conteneurs et dans le cadre du renouvellement du parc de bennes de la Collectivité, il est proposé de retirer les biens afférents de l'actif de la CIREST en procédant à leur mise en réforme chez un recycleur agréé sur la base des informations suivantes.

Type de	Identification CIREST	Age	Valeur nette à l'actif	Lieux de stockage
Conteneur 30 m3	012	+ de 20 ans	0 €	Société Benne Bourbon Saint-Benoît
Conteneur 30 m3	065	+ de 20 ans	0 €	
Conteneur 30 m3	036	+ de 20 ans	0 €	
Conteneur 30 m3	021	+ de 20 ans	0 €	
Conteneur 15 m3	001	+ de 20 ans	0 €	
Conteneur 15 m3	03	+ de 20 ans	0 €	
Conteneur 15 m3 fermé	004	+ de 20 ans	0 €	

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

- **Considérant,**

- L'état du parc des bennes de déchèteries appartenant à la CIREST, qui comporte 90 bennes ;
- Le dépassement du délai d'amortissement et l'état de vétusté de 7 bennes ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 46 « Pour »,

- **D'APPROUVER** les modalités de la mise à la réforme ;
- **DE VALIDER** le retrait des conteneurs sus mentionnés du patrimoine de la CIREST ;

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER